

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf Octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 22 Octobre 2015.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 24 – REPRESENTES : 5.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, M. MORMANN Nolann, Mme ORDRONNEAU Séverine, M. PLANTARD Thierry, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSES : M. BROUTIN Ludovic (*pouvoir à Mme ORDRONNEAU Séverine*), Mme COOREVITS Catherine (*pouvoir à Mme DUBOURG Yolande*), Mme PELÉ LEGOUX Laurence (*pouvoir à Mme SCHLADT Rita*), M. PLUMELET Jean-Luc (*pouvoir à Mme POYER Audrey*) et M. PONTAC Serge (*pouvoir à M. FLIPPOT Jacky*).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mme POYER Audrey et M. PLANTARD Thierry.

OBJET :	<i>Signature d'une convention de Projet Urbain Partenarial avec la SA Européan Homes Ouest.</i>
----------------	---

N° 2015 / 10 / 24

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.332-11-3 et L.332-11-4,
Vu la Loi n°2009-323 en date du 25 mars 2009 instituant le principe d'une convention de Projet Urbain Partenarial, prévoyant la prise en charge financière de tout ou partie de certains équipements publics,
Vu la convention de Projet Urbain Partenarial signée par Monsieur Alain ROQUES représentant la SA European Homes Ouest,
Vu l'avis favorable de la Commission Urbanisme – Agriculture – Travaux du 7 Octobre 2015,
Vu la note de synthèse adressée aux conseillers municipaux à l'appui de leur convocation,*

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de Projet Urbain Partenarial relative à l'aménagement du lotissement de la SA Européan Homes Ouest sur le site du Grand Moulin.

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 3 Novembre 2015,
Le Maire.



Acte à classer**CM-2015-10-24**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2015-11-03T12-01-56.00 (MI103407596)

Identifiant unique de l'acte :

044-214400152-20151029-CM-2015-10-24-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : 24) Signature d'une convention PUP avec European Homes

Date de décision : 29/10/2015



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.8. autresActe : 24) Signature d'une convention PUP avec European Homes.PDFPièces jointes : Convention PUP avec European Homes.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 03/11/15 à 12:01

Date 03/11/15 à 12:02

Date 03/11/15 à 12:13

Par ATTIMONT LaetitiaPar ATTIMONT Laetitia